



La main supérieure est meilleure que la main inférieure ; la main supérieure est celle qui donne, la main inférieure celle qui reçoit.

Ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) a déclaré, debout sur sa chaire, au sujet de l'aumône et du fait de s'abstenir de mendier : « La main supérieure est meilleure que la main inférieure ; la main supérieure est celle qui donne, la main inférieure celle qui reçoit. »

[Authentique.] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim.]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a informé du mérite de l'aumône et du blâme quant à la mendicité. Il nous a informé que la personne qui donne et dépense ses biens dans des actes d'obéissances est meilleure que celle qui demande la charité aux gens.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3599>

